

Bilan du CCAC 2011, par le Couac

Préparation du point à l'odj de la plénière du 14/12/2011

Remarques sur le fonctionnement actuel

- Point positif : la création d'un groupe de travail. Mais un seul, ce n'est pas suffisant. L'assiduité de ce groupe et le travail mené pendant et hors réunion est la preuve de la motivation des membres du CCAC quand ils sont réellement impliqués.
- 2011 : 2 plénières (juin et déc) et 4 séances groupe de travail (31/03, 03/05, 03/11, 24/11)
Pour être effectif, le rythme des réunions doit être augmenté, autant pour les plénières que les sous-groupes (si la disponibilité de toute l'équipe municipale en charge de l'animation est un frein, la présence d'un-e représentant-e municipal-e peut sans doute suffire).
- Magali BLENET occupe depuis 2011 le nouveau poste dédié au CCAC dans l'équipe municipale. La fin des *Assises de la culture occitane* (sa fonction à mi-temps) lui donne certainement plus de disponibilité. Il serait intéressant pour les membres de savoir quels sont exactement les contours de sa mission (pour savoir par exemple s'ils peuvent la solliciter pour obtenir des données, docs ressources, etc).
- Il serait simple, intéressant et logique que l'odj des séances puisse être construit, par le comité d'animation, à partir des propositions de tous les membres (à demander par email longtemps à l'avance).
- Les invitations sont maintenant communiquées longtemps à l'avance, mais malheureusement transmises le plus souvent sans l'ordre du jour et avec trop peu de documents préparatoires. Une meilleure circulation des informations en amont est indispensable pour la qualité du travail en séance.
- Dans l'odj des séances plénières, un temps de question/réponse ouvert sur des sujets d'actualité et des thématiques discutées ultérieurement devrait pouvoir être proposé.
- L' « espace collaboratif sur internet » n'est toujours pas mis en place, c'est fort dommage... Un espace de communication entre les membres permettrait une cohésion et du travail collectif entre les séances. A défaut, la liste de discussion mise en place par le Couac pourra être réutilisée.
- Les compte-rendus devraient être plus exhaustifs et problématiser davantage les discussions, afin de préparer la prochaine séance (+ éventuelle répartition de tâches à remplir entre les réunions *-recherches, propositions, analyse personnelle* (ex: « D'après moi, les 5 freins principaux à la mixité des publics sont? », etc...-). Ils peuvent être des documents de travail à part entière.
- Après 2 ans de fonctionnement du CCAC, on constate une meilleure interconnaissance des membres, quoique relative. Mais l'établissement d'un rapport privilégié (durant le mandat) et d'un esprit de coopération entre membres et équipes municipales manque encore, pour que les membres de cette instance se sentent pleinement associés et qu'ils trouvent une cohérence avec le travail global des services culturels. Il pourrait s'agir d'un canal assez direct de circulation d'information, dans les deux sens.
- Ne pas perdre de vue que le CCAC a vocation de participer de la construction « *d'une nouvelle démocratie locale pour la Ville de Toulouse* » (V.de Comarmond, plénière 13/12/2010) et non pas d'être un opérateur culturel. C'est donc un espace où les membres doivent avoir l'impression que ces

réunions ont un véritable impact, et qu'ils puissent proposer des objets de réflexion et des expérimentations innovantes. Un cadre trop strict ne peut que freiner largement ce dynamisme.

- Le bilan 2011, établi collectivement lors de cette plénière à partir des bilans de chacun, sera-t-il rendu public?

Groupe de travail

- Suite à une première séance de *brainstorming* sur le thème des « nouveaux publics », une cadrage par l'équipe municipale de la problématique aurait permis de gagner du temps. Pour définir correctement une stratégie d'actions, il faut au préalable préciser de qui parle-t-on quand on dit « nouveaux publics » et de quels « lieux et pratiques culturels », au risque sinon d'ouvrir un débat trop vaste et sans fin. Il semblerait que celui-ci s'attache à la question du renouvellement des publics, dans le sens, d'abord, d'un renouvellement des profils (ou sociotypes) de personnes à faire venir au sein des établissements culturels publics ou conventionnés. Est-ce bien cela ?
- Les modalités d'animation des séances de travail mériteraient d'être repensées : la réflexion collective devrait être plus guidée pour une meilleure « utilisation » des points de vue de la variété des membres d'une part, et pour avancer d'autre part (une présentation des phases de travail prévues serait bienvenue).
- Sur l'axe « *circulation des oeuvres, des artistes et du public* », la proposition évoquée lors de la séance de travail du 24/11 d'approfondir la réflexion sur les actions à la fois artistiques et de sensibilisation dans les transports publics toulousains, à l'échelle de la Ville (possibilité d'inclure cette demande dans les projets des lieux culturels publics ou conventionnés, par exemple? partenariat Tisséo à penser) : en terme d'impact et d'intérêt pour le groupe de travail, il serait plus intéressant que l'objectif soit de penser un dispositif pilote intégré dans la politique culturelle de la ville, et non pas un événement ponctuel.
- La Ville a proposé que l'axe « *compagnonnage artistes / lieux socio-culturels* » se traduise par le suivi et le prolongement du dispositif TANDEM. Etant donné que l'une des missions du CCAC est le suivi et l'évaluation de la politique culturelle municipale, cette proposition semble intéressante. Cependant, aucun membre du groupe de travail, autre que l'équipe municipale, n'a été associé dès maintenant à ce travail important.
- Une modalité de travail intéressante pourrait aussi être, comme suggéré par Alain Lefebvre en début d'année à propos du centre culturel Alban Minville notamment, de faire collectivement une étude de cas, à partir de laquelle on peut à la fois parler de concret (moyens, résultats, freins...) et, dans une vision plus globale, permettre une analyse des fondements politiques et philosophiques du projet en question (motivations, objectifs).

En conclusion, 2011 a été l'année pour le CCAC de premiers changements plutôt positifs mais trop limités.

Le Couac, dans son rôle de structure-ressource observatrice a émis, à plusieurs reprises, des avis critiques que nous espérons constructifs sur les modalités de fonctionnement de cet outil. A notre sens, la Ville doit s'attacher à accentuer et accélérer l'expérimentation d'un Conseil à la fois plus dense (en quantité et qualité), plus ouvert (moins frileux sur le contenu), déléguant davantage de responsabilité aux membres, et fluidifiant largement la circulation d'informations et données tout au long de l'année.

La Ville assure une bonne communication autour de l'initiative CCAC au niveau local et national. Elle doit également assurer les moyens (qui ne sont pas uniquement financiers) de cette ambition affichée, au risque sinon que le constat d'échec relatif, du-moins de déception partielle (une des interprétations possibles de la large baisse de fréquentation en 2011), soit perçu comme le signe d'un manque d'ambition politique et d'une crainte de cet enjeu démocratique.

Le renouvellement des membres des collèges début 2012 sera une nouvelle occasion d'affirmer l'ambition de la Ville et la traduire dans les faits. Ce renouvellement pourrait aussi être l'occasion de tenter de réimpulser une dynamique en s'inspirant des quelques remarques que nous tenions à vous transmettre.